



AVIS DE COURSE RAID DE QUIBERON DU VENDREDI 03 AU DIMANCHE 05 juin 2016

PREAMBULE :

Le Raid Quiberon est une épreuve originale s'adressant à des équipages entraînés possédant des compétences nautiques indiscutables et dotés d'un réel esprit d'aventure.

Son parcours entraîne la mise en place de moyens techniques importants pour donner au raid sa complète autonomie et permettre sa réalisation en toute sécurité.

La course est organisée par l'A.S.N. Quiberon

Le RAID DE QUIBERON se déroule en deux parties :

Vendredi 03 juin: PROLOGUE

(Vous devez confirmer votre participation au Prologue sur la fiche d'inscription)

Samedi 04 et dimanche 05 juin: RAID DE QUIBERON

1. REGLES

Les règles applicables sont :

- Les règles de course à la voile 2013-2016 (RCV)
- Le présent avis de course, les instructions de course (IC type 2009/2012 raid catamaran), leurs annexes et les instructions particulières d'étapes.
- Les règles de course des épreuves Formule 18, interséries C1 et rating 1.04
En application de l'annexe G des RCV, les voiliers ne portant pas de numéros dans les voiles ou portant des numéros illisibles ou différents de ceux sous lesquels ils sont engagés seront classés non partant (DNS), sans instructions.

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

- L'article 20 du code de publicité ISAF : l'organisation se réserve le droit d'appliquer sur chaque bateau les stickers de ses partenaires privilégiés, en application de l'article 20.3 (d) (i).
- L'épreuve est courue sous la catégorie C de publicité

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- **La régata est ouverte à tous les bateaux des classes F 18, Inter séries C1 dont les bateaux de rating C1.04 type (Spitfire, Mattia...), et les Diam 24.**
- **Les inscriptions sont limitées à 40 bateaux.**

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- l'autorisation de port de publicité
- **le certificat de jauge ou de conformité**

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

Pour les coureurs étrangers non résidents en France une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 1.500.000 €, ou sa licence incluant cette assurance (présenter l'original).

4. **CONFIRMATION D'INSCRIPTIONS**

Le montant des frais d'inscription est fixé à :

Frais inscriptions Catamaran		
	Avant le 20 mai	A partir du 21 mai
Raid (le 04 et le 05 juin)	110 euros	140 euros
Prologue + Raid	135 euros	165 euros

Frais inscriptions Diam 24		
	Avant le 20 mai	A partir du 21 mai
Raid (le 04 et le 05 juin)	170 euros	200 euros
Prologue + Raid	210 euros	240 euros

Ce prix comprend :

- Les frais de vérification technique des bateaux
- Les frais d'organisation de course et de logistique
- Le pot d'accueil du Vendredi 03 juin
- La soirée des équipages du Samedi 04 juin

Annulation des engagements:

Les annulations d'inscription, les déclarations de forfait et demandes de remboursement devront être exprimées par courrier afin d'éviter toute contestation.

Le remboursement des frais d'inscription s'effectuera selon le barème suivant :

- Tout désistement intervenant avant le 30 mai sera intégralement remboursé
- Tout désistement intervenant entre le 30 mai et le 04 juin sera remboursé à 50 %
- Passé la date du 04 juin, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

5. **PROGRAMME**

Vendredi 03 juin

9 h 00/19 h 00 - Accueil et confirmation des inscriptions. *Les confirmations d'inscription pour le prologue seront enregistrées jusqu'à 12 h 00*
13 h 30 – Briefing coureurs
14 h 30 – Mise à disposition pour le départ du Prologue
19 h 30 – Remise des prix du PROLOGUE et pot de bienvenue

Samedi 04 juin

10 h 30 – Briefing coureurs
11h30 – Mise à disposition pour le départ du 1^{er} Raid
19 h 30/20 h 00 – Apéritif et Soirée des équipages

Dimanche 05 juin

9 h 00 – Briefing coureurs
10 h 00 - Mise à disposition pour le départ 2^{ème} raid
16 h 00 – Remise des prix du RAID DE QUIBERON

6. **JAUGE**

Chaque bateau doit produire un certificat de jauge valide.

7. **INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course du « Raid Quiberon » compléteront cet avis de course, elles seront mises en ligne sur le site du club et seront distribuées sur place.

8. **PARCOURS**

Au programme des raids : Hoëdic, Houat, Belle Ile, Côte Sauvage, Baie de Quiberon.
Un raid suffit pour valider l'épreuve.

9. **SYSTEME DE PENALITES**

Les pénalités indiquées en % sont appliquées selon les modalités de la règle 44.3 des RV en utilisant le pourcentage précisé par le comité de protestation.

Pénalités de remplacement suite à infraction à une règle du chapitre 2.

La pénalité de rotation de 2 tours est remplacée par une rotation de 1 tour, comprenant un virement de bord et un empannage. Ceci modifie la règle 44.2 des RCV

10. CLASSEMENT

Un classement indépendant pour les F18 et les bateaux inter séries C1.

Le classement du Prologue sera établi sur le raid couru le Vendredi.

Le classement du « Raid Quiberon » sera établi sur l'ensemble des raids courus le samedi et le dimanche. Il s'effectuera par cumul des temps de courses.

11. Prix

Le premier second et troisième de chaque série recevront un prix.

12. RESPONSABILITES

Tous les concurrents participent au raid sous leur propre responsabilité. Les équipages sont responsables des dommages occasionnés à des tiers. Le propriétaire de chaque bateau est tenu de présenter une attestation d'assurance à jour, couvrant sa responsabilité civile.

En fonction des conditions météorologiques ou d'autres imprévus, le skipper prendra seul et sous sa propre responsabilité la décision de participer ou non aux étapes.

13. MATERIEL DE SECURITE

- 1 bout de remorquage à poste de 15 m de long et 6 mm de diamètre
- 1 bout de redressage à poste de 4 m de long et 10 mm de diamètre
- 1 couteau à poste sous le bateau (martingale, poutre...)
- 1 compas de route fixé au bateau
- 3 feux à main rouges
- 2 flashes individuels
- 1 pagaie d'au moins 1 m
- 1 miroir de signalisation
- 1 radio VHF étanche multicanaux ou 1 téléphone portable dans sac étanche
- 2 brassières homologuées ou certifiées CE

14. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

15. INFORMATIONS PRATIQUES

Il est possible de camper dans l'enceinte du club sous votre propre responsabilité, merci d'en faire la demande préalable.

Le club décline toute responsabilité lors du couchage sur site, notamment pour les mineurs qui sont à la charge des parents ou des adultes accompagnateurs.

- Pour votre hébergement :

Notre partenaire « Hôtel IBIS » vous proposent des **tarifs préférentiels** selon disponibilité et réservation anticipée!

Hôtel IBIS **Contact : Tel. 02 97 58 35 80 – Mail h8466-gm@accor.com**

A proximité : le camping du Conguel : 02 97 50 19 11 ou www.campingduconguel.com
l'Hôtel de Port Haliguen : 02 97 50 16 52 ou contact@hotel-port-haliguen.com
l'Hôtel Europa : 02 97 50 25 00 ou europa.hotel@wanadoo.fr

ou renseignement via l'Office du Tourisme de Quiberon : 02 97 50 07 84 ou www.quiberon.com/se-loger

- Restauration : Possibilité d'acheter des sandwichs sur place. Pensez à réserver en avance.

16. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « **Le Raid de Quiberon** », à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

17. INFORMATIONS :

Toutes informations complémentaires sont disponibles auprès de :

Association Sportive et Nautique de Quiberon
Boulevard des Emigrés - 56170 QUIBERON

Tél. 02 97 30 56 54 - Fax 02 97 3057 20

E-mail asnq@wanadoo.fr

ASSOCIATION SPORTIVE ET NAUTIQUE DE QUIBERON

Boulevard des Emigrés – 56170 QUIBERON

Tel. 02 97 30 56 54 – Fax 02 97 30 57 20

E-mail asnq@wanadoo.fr



INSCRIPTION RAID DE QUIBERON
DU VENDREDI 03 AU DIMANCHE 05 juin 2016

Numéro de voile :

Type de catamaran : F.18 C 1 C 1.04 **DIAM 24**

Participera au Prologue du Vendredi 03
Participera aux Raids du Samedi 04 et Dimanche 05 juin

	BARREUR	EQUIPIER
N° Licence 2016		
Nom		
Prénom		
Sexe		
Date de naissance		
Nom du Club		
Numéro du Club		
Adresse		
Code Postal		
Ville		
Pays		
Téléphone portable		
<i>E-mail</i>		

ATTESTATION

J'accepte de me soumettre aux règles de course à la voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.
Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe.
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.
Il appartient à chaque bateau, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

BARREUR

EQUIPIER

Signature précédée de « lu et approuvé »
Fait à Quiberon, le

Signature précédée de « lu et approuvé »
Fait à Quiberon, le

Ne pas oublier :

Licence FFV 2016
Visa médical sur la licence ou un certificat médical de moins de 12 mois
Pour les coureurs étrangers non résidents en France une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 1.500.000 €, ou sa licence incluant cette assurance (présenter l'original)

Nombre de personnes à la soirée des équipages du Samedi 06 juin : _____

Autorisation droit à l'image : OUI NON

Carte de publicité : OUI NON

Merci de nous retourner la fiche d'inscription le plus tôt possible